



VILLE DE BOUILLANTE
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
CONCERNANT UN MAPA restreint de maîtrise d'œuvre avec prestation d'intention pour la
réhabilitation, extension de la médiathèque de Bouillante

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Ville de BOUILLANTE
Monsieur Thierry ABELLI, le Maire
 est le représentant légal de la commune, compétent pour signer le marché.

ACTIVITE(S) PRINCIPALE(S)

Services généraux des administrations publiques

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR

Ville de BOUILLANTE
Hôtel de Ville 97125 BOUILLANTE
Standard : 0590.987.004
Télécopie : 0590.987.345
E-mail : courrier@ville-bouillante.fr

OBJET DU MARCHÉ

L'opération porte sur une prestation de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la réhabilitation/extension du bâtiment médiathèque de la commune de Bouillante.

PROCEDURE DE PASSATION

La présente consultation vise à l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre, passé en procédure adaptée restreinte avec remise de prestations, en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° et R. 2172-5 du code de la commande publique (CCP).

Suite à l'analyse des candidatures, le maître d'ouvrage retiendra 3 équipes admises à remettre une offre, incluant notamment un mémoire d'intentions. Il engagera des négociations avec le soumissionnaire qui aura remis l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères d'attribution définis dans le règlement de consultation.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Réhabilitation/extension du bâtiment médiathèque de Bouillante :

- Adresse : Route de l'école maternelle – le Boug – 97125 BOUILLANTE
- Parcelle(s) : n° 000 AO 769 / Surface de l'unité foncière : environ 650 m² / Surface utile envisagée : environ 600 m²
- Montant estimatif des travaux : 1 315 000 € HT

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE/COMPETENCES REQUISES

Participation réservée à une profession particulière.

Compétences requises : architecture, ingénierie structure, ingénierie fluides, acoustique, économie de la construction, environnementale et développement durable

MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT

Fonds propres, Subventions, Emprunts - Paiement à 30 jours par mandat administratif.

CRITERES D'ATTRIBUTION

Les offres régulières, acceptables et appropriées, et qui n'ont pas été rejetées en application des articles R.

2152-3 à R. 2152-5 et R. 2153-3 du CCP, sont classées par ordre décroissant en appliquant les critères d'attribution suivants :

- **Qualité de la lecture du site, de la lecture du programme et des intentions proposées pour la réalisation de l'opération**, pondérée à 60%, appréciée au vu du mémoire d'intentions et de l'avis rendu par la commission d'audition.
- **Valeur technique**, pondérée à 20 %, fondée sur les éléments du mémoire technique et appréciée selon :
 - les aptitudes de l'équipe dédiée à la réalisation des prestations : expérience professionnelle des intervenants dédiés à la réalisation des missions, complémentarité des profils ;
 - la pertinence de l'organisation et du mode opératoire choisies pour la réalisation de l'ensemble des prestations ;
- **Le prix**, pondéré à 20%, apprécié selon les éléments produits dans l'acte d'engagement.

MODALITE DE RETRAIT DES DOCUMENTS DE CONSULTATION

Le dossier est à télécharger sur le site : <https://www.marches-securises.fr>.

MODALITE DE REMISE DES CANDIDATURES

Les candidatures devront parvenir avant le 24 avril 2024 à 12h00 sur le site : <https://www.marches-securises.fr>. Elles devront respecter les exigences figurant sur le règlement de consultation.

NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS A PRESENTER UNE OFFRE ET A L'AUDITION

Suite à l'analyse des candidatures, le maître d'ouvrage retiendra 3 équipes admises à remettre une offre, incluant notamment un mémoire d'intentions.

DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

La durée de validité des offres est fixée à quatre-vingts dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Ville de BOUILLANTE

Direction générale des services – Fred Julia, DGS

E-mail : fred.julia@ville-bouillante.fr

DATE DE DIFFUSION DE L'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Le mardi 2 avril 2024.